



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 31921

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur la proposition formulée dans le rapport sur l'image de la femme dans les médias, remis le 25 septembre par Madame Michèle Reiser, consistant à étudier les moyens d'introduire cette clause de responsabilité sociétale envers les femmes, lors de tout accord d'autorisation aux chaînes privées. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition et, le cas échéant, les délais de mise en oeuvre d'une telle mesure.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31921

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8547

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)